



HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL
ET DE LA COMMUNICATION

République Togolaise
Travail-Liberté-Patrie

HAAC

COMMUNIQUE N°08 / HAAC/2023

La diffusion publique, sur toute l'étendue du territoire national, de programmes audiovisuels, nationaux et étrangers, par tout moyen technique (hertzien, satellite, radio, internet) est subordonnée à une autorisation de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC).

A l'heure où on assiste à une montée en puissance des productions audiovisuelles nationales (documentaires, séries et films), œuvres de producteurs togolais qui aspirent à vivre de leur travail, on constate malheureusement que prolifèrent des technologies, outils et matériels techniques qui sont utilisés pour les pirater et les mettre illégalement à la disposition du public.

Les productions étrangères, en particulier des compétitions sportives, des manifestations culturelles, des films et séries protégés des droits, font également l'objet de ce détournement de diffusion. Les auteurs de ce système de piratage profitent ainsi du boom de l'Internet au Togo, fruit de gros efforts du Gouvernement pour faire de notre pays une plateforme numérique d'excellence en Afrique.

L'ampleur de ce phénomène, révélée lors de l'atelier organisé par la HAAC les 25 et 26 juillet 2023 à l'Hôtel 2 février, prend des proportions très inquiétantes, privant les producteurs et les ayants-droits de leurs moyens d'existence, les diffuseurs autorisés de moyens d'exploitation,

l'Etat de ressources financières et la production culturelle nationale de moyens de son développement.

À cet effet, le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication invite toutes les personnes physiques et morales qui sont tentées par de telles initiatives à y mettre fin, sans délais. En tout état de cause, des dispositions techniques et juridiques seront prises, non seulement pour identifier tout contrevenant, mais encore et surtout, pour interrompre toute diffusion pirate et traduire son auteur devant les juridictions.

Fait à Lomé, le 23 AOUT 2023

Le Président de la HAAC



Pifalounani TELOU